

17-19 - Décembre 2003

# Espaces transfrontaliers



La lettre de la mission opérationnelle transfrontalière

## L'emploi transfrontalier



**Roger Briesch**  
Président  
Comité économique  
et social européen

Faciliter la mobilité des travailleurs et des entreprises de part et d'autres des frontières est un des objectifs majeurs que s'est fixé l'Union européenne pour renforcer son intégration autour de l'organisation de bassins de vie transfrontaliers. C'est la seule politique sociale dont elle se soit dotée, dès le début des années 1990, en mobilisant les services de l'emploi et les partenaires sociaux nationaux pour créer le réseau Eures, véritable service public européen de l'emploi.

Cependant, l'accroissement de la mobilité et la disparité des salaires aux frontières, gonflant momentanément le volume d'emplois offerts dans l'orbite des grandes agglomérations, ne suffiront pas à atteindre « le niveau d'emploi élevé » souhaité dans le projet de Constitution européenne. Par ailleurs, la meilleure manière de limiter à terme les délocalisations est de créer des emplois à forte valeur ajoutée.

Afin de progresser vers cet objectif et de favoriser ainsi l'adhésion à l'Europe du plus grand nombre de ses citoyens, le Comité économique et social européen propose de développer, dans le cadre du processus de Lisbonne, une politique de grands travaux favorisant un aménagement équilibré du territoire européen et une politique industrielle européenne forte.

## Rendez-vous annuel du réseau

L'assemblée générale de la MOT a eu lieu cette année le 18 septembre à Menton. Invités par leur vice-président, Jean-Claude Guibal, les membres du réseau de la MOT, qui représentaient l'ensemble des frontières entre la France et ses pays voisins, ont pu échanger dans le cadre superbe et symbolique de la villa Maria-Serena, à la frontière franco-italienne.

Ces travaux ont été l'occasion de réunir, autour d'un apéritif-débat organisé la veille, une centaine d'acteurs du transfrontalier, membres actuels ou futurs du réseau de la MOT. Ceux-ci ont pu échanger sur leurs projets respectifs, les bonnes pratiques et les points de blocage rencontrés, ainsi que sur les sujets d'actualité.

Les représentants de la Conférence transfrontalière Thiérache-Hainaut, nouveau membre du réseau, ont eu l'occasion de se présenter, d'exposer leur projet de territoire franco-belge et leurs attentes par rapport au réseau. D'autres projets récents ont été exposés, comme la création d'une plate-forme transfrontalière autour de Dunkerque, la naissance du Centre de périnatalité transfrontalier à Menton et le projet de l'Espace Mont-Blanc.

### Des avancées importantes

L'assemblée générale qui a suivi le lendemain a permis quant à elle de nombreuses avancées : elle a notamment

validé une proposition d'amendement prévoyant l'ouverture du syndicat mixte aux collectivités locales des Etats limitrophes.

Celui-ci, déposé au Sénat et défendu le 15 novembre par Pierre Mauroy, président de la



MOT, dans le cadre du projet de loi « Responsabilités locales », a été relayé par de nombreux parlementaires de tout bord et soutenu en séance par le gouvernement. Il a donc de bonnes chances à ce jour de figurer dans la loi définitive. ■

## SOMMAIRE

<b>Dossier :</b> L'emploi transfrontalier : quelle réalité, quelles perspectives? .....	<b>p. 2-3</b>
<b>L'actualité :</b> A Kehl, les instances transfrontalières unissent leurs forces - Le premier centre périnatal transfrontalier - Le roi des Belges invité à Lille. ....	<b>p. 4</b>